# Comment activer la gestion physique des justificatifs ?

Cette page vous expose comment effectuer le paramétrage d'une gestion non dématérialisée des notes de frais.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Notes de frais > Paramètres** 

Cet écran vous permet d'effectuer différents paramétrages, dont celui des justificatifs.

Rdv dans cette première rubrique "Justificatifs".

Sélectionnez les **formats** de justificatifs qui seront autorisés à l'import, renseignez le **poids** de fichier maximal autorisé, cochez à "Non" le champ "**Justificatifs à valeur légale**" qui permet de certifier les notes de frais lorsque la gestion est dématérialisée.

et cochez à "OUI" le champ "Gestion physique des justificatifs".

## Cliquez sur **Enregistrer** en bas de page.

amètres	
Justificatifs	Extensions de fichiers autorisées *
Emails	× jpeg × pdf × png × jpg
Véhicule	Poids maximal *
Devises	3
Workflow	
Exports comptable spécifique	Justificatifs à valeur légale
	Non
	Gestion physique des justificatifs
	Oui
	Enregistrer

A l'activation de cette option :

Lorsque le collaborateur envoi sa note de frais, une nouvelle fenêtre est générée, lui proposant d'imprimer sa note de frais pour la transmettre par courrier à son employeur, accompagné de ses justificatifs papier.

L'adresse renseignée sur l'écran **Paramétrage > Général > Structures/Services > Editer > Notes de frais** est présente sur l'impression proposée au collaborateur.

## La note de frais a été transmise à AMELIE WARZEWSKI

### Modalités à suivre :

Merci de bien vouloir me transmettre vos notes de frais dans les X jours ouvrés.

#### Adresse du destinataire :

OHRIS 17 Rue du ... 59500 DOUAI



Fermer

 $\times$ 

From:

https://documentation-hyper.ohris.info/ - Documentation oHRis

Permanent link:

https://documentation-hyper.ohris.info/doku.php/param\_ndf:comment\_activer\_la\_gestion\_physique\_des\_justificatif

Last update: 2024/10/11 10:28

